REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 11 FEV. 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

Séance du **04 février 2016**

Compte rendu affiché le **11 février 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **29 janvier 2016**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Eliane BADIOU**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	37

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Stéphane BERTIN, Eliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Pierre BARNEOUD, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Dorra HANNACHI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Armand MENZIKIAN à Eliane DA COSTA, Bernard GENIN à Philippe ZITTOUN.

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN, Virginie COMTE, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Sandra OLIVER**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER**

Objet :

16.02.0483
Avenants de prolongation des lots n°1 et 3 du marché de mobilier urbain publicitaire

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Par marchés n°2006-01 et 2006-03, la Collectivité a confié :

- A la société Clear Channel le lot n°1 de fourniture, pose, maintenance et exploitation de mobilier urbain d'affichage de format 8m²,
- A la société Sicom le lot n°3 de fourniture, pose, maintenance et exploitation de mobilier urbain d'affichage de format 1,40m² sur la commune.

Ce marché a été conclu le 14 février 2006 pour le lot n°1 et le 21 février pour le lot n°3, pour une durée de 10 ans, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres.

Il est sans incidence financière pour la Collectivité, les prestataires se rémunérant sur l'exploitation des faces publicitaires du matériel d'affichage posé.

Le lot n°2 de ce marché, les mobiliers d'affichage de format 2m², ayant été infructueux, la procédure a été relancée et le marché correspondant conclu le 6 avril 2007. Celui-ci viendra à terme le 5 avril 2017.

L'échéance de ces marchés est l'opportunité de repenser le dispositif d'affichage urbain, tous supports et formats confondus, dans sa globalité, en cohérence avec la place de plus en plus prégnante des outils numériques dans la communication, et en intégrant la problématique de l'encombrement de l'espace public, dans un souci de respect de l'environnement visuel des vaudais.

Par ailleurs, le contexte, les opérateurs et le marché de la publicité et de l'affichage ayant fortement évolué en 10 ans, il est également nécessaire d'en faire l'étude afin d'adapter les hypothèses de la Ville tant aux nouvelles contraintes qu'aux nouvelles possibilités offertes, notamment en matière de forme juridique de contrats avec les opérateurs.

Afin que cette réflexion globale et transversale puisse avoir lieu, il est proposé de prolonger d'un an la durée des lots n°1 et 3, ce qui permettrait également de les faire coïncider avec le renouvellement du 3ème lot, au début de l'année 2017.

Les deux projets d'avenants joints au présent rapport ont pour objet de prolonger les lots n°1 et n°3 de ce marché d'une durée d'un an, jusqu'aux 14 et 21 février 2017.

En conséquence, je vous propose :

➢ D'accepter les deux avenants annexés ;

➢ D'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant avec les représentants des titulaires des lots n°1 et 3 du marchés n°2006-01 et 2006-03, portant sur les mobiliers d'affichage urbain aux formats 8m² et 1,40m².

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité.

➢ Accepte les deux avenants annexés ;

➢ Autorise Madame la Maire à signer l'avenant avec les représentants des titulaires des lots n°1 et 3 du marchés n°2006-01 et 2006-03, portant sur les mobiliers d'affichage urbain aux formats 8m² et 1,40m².

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

Hélène GEOFFROY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES EXE10

AVENANT N° ...1..... [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Ville de Vaulx-en-Velin
Représentée par Mme la Députée-Maire Hélène Geoffroy

Place de la Nation-CS4002
69518 Vaulx-en-Velin

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

CLEAR CHANNEL
4 place des ailes
92641
Boulogne Billancourt cedex
Tel : 01 41 86 44 52
Fax : 01 41 86 44 78
Siren : 702 020 355

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mobilier urbain publicitaire
Lot n°1 mobiliers d'affichage de 8m2 et journaux électroniques
Marché n°2006-01

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22/03/2006

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 10 ans.

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché sans montant

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.

Prolongation du marché d'un an : le marché prendra fin le 22/02/2017

■ Incidence financière de l'avenant : 1/10ème du montant du marché

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CLEAR CHANNEL **4 place des ailes** **92641 Boulogne Billancourt cedex**		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Vaulx-en-Velin, le

Pour Madame La Députée-Maire
L'Adjointe déléguée

Muriel Lecerf

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES EXE10

AVENANT N° ...1..... [1]

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Ville de Vaulx-en-Velin
Représentée par Mme la Députée-Maire Hélène Geoffroy

Place de la Nation-CS4002
69518 Vaulx-en-Velin

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SICOM S.A
Plateau de la gare 13770 Venelles
Tel : 04 42 54 01 03
Siren : 339 610 651

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mobilier urbain publicitaire
Lot n°3 mâts d'affichage de 1,5m
Marché n°2006-03

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22/03/2006

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 10 ans.

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Marché sans montant

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Economie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :
(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Prolongation du marché d'un an : le marché prendra fin le 22/02/2017

■ Incidence financière de l'avenant : 1/10ème du montant du marché.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SICOM S.A **Plateau de la gare** **13770 Venelles**		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Vaulx-en-Velin, le

Pour Madame La Députée-Maire
L'Adjointe déléguée

Muriel Lecerf

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.